

Paris, le 6 mars 2012

Les Entreprises de Taille Intermédiaire résistent à la crise : 91% prévoient le maintien ou la hausse de leur activité dans les deux prochaines années

La croissance externe, un levier pérenne de leur développement

d'après une nouvelle étude KPMG*

Dans la ligné de ses études consacrées aux « PME qui grandissent », KPMG présente les résultats de sa première enquête consacrée aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) françaises et analyse les facteurs de développement de cette catégorie d'entreprises, en réponse aux préoccupations des pouvoirs publics.

86 % des ETI prévoient de maintenir ou d'augmenter leurs effectifs

Les ETI ont su résister à la crise et restent aujourd'hui un moteur essentiel de l'activité économique française : il y a un an, **44 % des dirigeants d'ETI déclaraient avoir connu une période de croissance sur les trois années précédentes**, malgré les turbulences économiques. Lorsqu'on les interroge de nouveau en février 2012, **46 % anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires pour les deux prochaines années** et 45 % un maintien. Seuls 9 % s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires. De plus, **81 % des dirigeants d'ETI estiment qu'ils maintiendront ou augmenteront leur rentabilité dans les deux prochaines années.**

Les ETI constituent également un soutien important de l'emploi en France : **67 % des chefs d'entreprises interrogés envisagent un maintien de leurs effectifs et 19 % prévoient des embauches.** Cela est encore plus marqué dans les ETI de grande taille (de 1 000 à 5 000 salariés), 29 % d'entre elles envisageant d'augmenter leurs effectifs, soit 10 points au-dessus de la moyenne des ETI.

Plus d'un tiers des ETI de plus de 1 000 salariés envisagent une opération de croissance externe

La croissance externe constitue le principal levier du développement des ETI : **29 % des dirigeants interrogés déclarent avoir réalisé une opération de croissance externe sur les cinq dernières années.** Ces opérations ont même concerné 45% des plus grandes ETI de plus de 1 000 salariés. Dans cette catégorie, elles sont également **plus d'un tiers à envisager de réaliser une opération de croissance externe dans les deux prochaines années.**

Pour 40 % des dirigeants d'ETI, les périodes de crise sont favorables à des opportunités de croissance externe. Ce fait est également remarquable dans le secteur de l'Industrie-Construction avec 52 % d'entreprises qui partagent cette opinion.

L'innovation et la stratégie de conquête à l'international

Afin d'accélérer leur développement, les ETI articulent ces opérations de croissance externe avec deux autres leviers essentiels que sont l'internationalisation et l'innovation :

- La croissance externe est un élément fort d'accélération de l'ouverture à l'international : **80 % des ETI ont une activité à l'étranger**. En 2010, 28% d'entre elles avaient réalisé plus de 30% de leur chiffre d'affaires à l'export.
- **La croissance externe permet également aux ETI de se positionner sur plusieurs domaines innovations** (innovations produits, process, commerciales, sociales...), selon une logique d'acquisition de nouvelles technologies ou compétences.

De plus, plus de 70 % des ETI s'orientent vers une politique de partenariats avec les écoles et universités (32 %), les réseaux d'entreprises (23 %), les clients/fournisseurs/sous-traitants (21 %).

« La croissance organique par l'internationalisation et l'innovation est la voie naturelle du développement des entreprises. Elle est toutefois longue et incertaine. Or, la perte de compétitivité de la France et l'accélération de sa désindustrialisation nécessitent de développer rapidement les entreprises les plus performantes. La croissance externe permet de répondre à cet impératif. Plus risquée, elle est néanmoins beaucoup plus rapide et efficace pour faire émerger des ETI », précise Jacky Lintignat, Directeur Général de KPMG.

Un souci d'indépendance qui limite les moyens de financement

Seuls 17 % des ETI ont ouvert leur capital à des investisseurs extérieurs pour financer leurs opérations de croissance externe. 72 % ont eu recours à de l'autofinancement et 47 % à des emprunts bancaires. On constate que la culture de l'entreprise a une influence importante sur les choix de financement. En effet, deux modes de management coexistent au sein des ETI françaises. D'une part, un management hérité de la PME, basé sur des valeurs familiales et un arbre de décision court. D'autre part, un mode de management intégrant plus de process et inspiré des grands groupes.

« Dans les ETI patrimoniales, les valeurs dominantes sont l'indépendance, la préparation de l'avenir, et la pérennité. Cela engendre parfois une certaine réticence à ouvrir le capital, ce qui limite les ressources financières nécessaires au développement de l'entreprise. », souligne Jacky Lintignat.

***Méthodologie**

L'étude menée par KPMG a été réalisée entre janvier 2011 et février 2012 et s'appuie sur plusieurs phases :

- deux sondages réalisés par OpinionWay en mars 2011 et février 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 250 dirigeants d'ETI
- la réalisation de plus de 100 entretiens auprès de dirigeants d'ETI sur toute la France

Qu'est-ce qu'une ETI ?

Selon la loi de modernisation de l'économie de 2008, les ETI se définissent par plusieurs critères :

- Effectifs : entre 250 et 5 000 salariés ;
- Chiffre d'affaires : entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros ;
- Total du bilan : entre 43 millions et 2 milliards d'euros.

Toute entreprise respectant au moins deux de ces trois critères (effectif, chiffre d'affaires, total du bilan) est considérée comme une ETI . Ainsi, avec moins de 250 salariés, une entreprise sera quand même classée dans la catégorie des ETI si son chiffre d'affaires et son bilan correspondent aux critères ci-dessus.

Contact : Chloé Poracchia, Attachée de presse KPMG, 01 55 68 90 31, cporacchia@kpmg.fr


KPMG en France

Premier groupe français de services pluridisciplinaires, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Il intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées,



Informations presse

PME, ETI et groupes familiaux, TPE, entités du secteur public et de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'activités d'audit, d'expertise comptable, de conseil et d'accompagnement juridique et fiscal.

www.kpmg.fr  Suivez notre actualité sur Twitter !